



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3216

Texte de la question

CHIFFRES DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à M. Jacques Le Nay, pour le groupe de l'union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Le Nay. Ma question s'adresse à M. le ministre de la cohésion sociale et du logement.

M. Patrick Roy. Il n'est pas là !

M. le président. Monsieur Roy !

M. Jacques Le Nay. L'emploi est la préoccupation principale des Français. Nous le constatons quotidiennement au contact de nos concitoyens. Chacun est confronté, dans sa famille, dans son entourage, à la difficulté d'être en situation de rechercher un emploi.

Aussi, ne pouvons-nous que nous réjouir de voir s'améliorer très nettement les chiffres du chômage.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Albert Facon. Que faites-vous des RMIstes ?

M. Jacques Le Nay. Le taux de chômage est aujourd'hui à 8,6 %. C'est la plus forte baisse depuis cinq ans.

(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

Ainsi, 218 600 personnes ont retrouvé un emploi en 2006. Et toutes les catégories de chômeurs ont bénéficié de ce mouvement.

M. Maxime Gremetz. Et le rapport de l'INSEE ?

M. Jacques Le Nay. Ces résultats sont bien sûr dus à plusieurs facteurs.

Si la croissance, en atteignant 2 % en 2006, a joué un rôle important, il convient de rappeler l'action volontariste et déterminée du Gouvernement qui a fait de la bataille pour l'emploi, sa priorité.

Le plan de cohésion sociale, que vous avez mis en oeuvre, monsieur le ministre, (*" Il n'est pas là ! sur les bancs du groupe socialiste)* porte ses premiers fruits. À titre d'exemple, je me contente de citer le secteur des services à la personne, qui avait été présenté comme un gisement d'emplois nouveaux. Cela s'est révélé juste, puisque ce secteur connaît un vrai décollage avec 130 000 emplois créés en 2006.

M. Jean-Pierre Brard. Il était temps !

M. Jacques Le Nay. J'en viens donc à ma question.

Au-delà des polémiques stériles sur les modes de calcul, la situation de l'emploi s'améliore, et l'on peut espérer, dans un avenir proche, un taux de chômage à 8 %.

Mme Martine David. En tenant compte de ceux que vous radiez ?

M. Jacques Le Nay. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous confirmer cette tendance ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Philippe Martin. Où est M. Borloo ?

M. le président. M. Larcher a la parole et lui seul !

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur le député, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 385 000 depuis février 2005 *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)...*

M. Yves Bur. Cela les gêne !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...et de 10 % entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2006. (*Applaudissement sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Alain Néri. Selon l'INSEE ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Cette baisse du chômage a bénéficié, vous l'avez rappelé, à toutes les catégories, particulièrement aux chômeurs de longue durée ; je tiens à insister sur cet aspect. C'est en effet pour eux que la baisse a été la plus importante au cours du mois dernier.

Tel est le fruit de la bataille pour l'emploi, du plan de cohésion sociale et de la croissance ! ("*Très bien !*" *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous avons bien besoin de la conjugaison de ces trois facteurs, car l'emploi ne se décrète pas. Il est le fruit d'une volonté et le résultat d'une croissance.

(*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Mesdames et messieurs les députés de la majorité, vous pouvez être fiers : nous avons 150 000 demandeurs d'emploi de moins qu'au 1er juin 2002 ! (*Applaudissement sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Augustin Bonrepaux. C'est faux !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Voilà le bilan de l'action des gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

En 2006, la durée moyenne du chômage a diminué de sept jours, plus de 200 000 emplois ont été créés dans le secteur marchand et plus de 232 000 entreprises ont été créées contre 170 000 en 2001. Tel est le bilan de ce Gouvernement : les Français ne s'y tromperont pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3216

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2007